SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS

SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDOMOIS

* * *

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

* * *

SEANCE DU MERCREDI 21 OCTOBRE 2026

* * *

Le mercredi 21 octobre 2026, à dix-huit heures, les membres du Bureau du Syndicat Mixte du Pays Vendômois, convoqués le mardi 13 octobre 2026, se sont réunis à la salle de l'amitié dans la commune de Choue, sous la présidence de Magali MARTY-ROYER.

Nombre de délégués au moment du vote					Résultat du vote		
En exercice	Présents	Distanciel	Pouvoirs	Votants	Pour	Contre	Abstention
24	13	0	0	13	13	0	0

OBJET : DOSSIER A VOS ID « INFOTRUCK41 » AVIS DU TERRITOIRE

*Présent **avec** voix délibérative* :

M. MARTY-ROYER
P. TRASSARD
C. CARTON
C. FOUCHER MAUPETIT
F. GAULLIER
N. HASLE
B. DUPRE
J. FOUSSARD
N. FRANCOIS
A. MINIER
N. MOUTARDIER
C. RICHARDIN
R. JONNARD

*Présent **sans** voix délibérative* :
K. GLOANEC MAURIN
T. ROUSSEAU

Madame la Présidente rappelle aux membres du Comité syndical que la Région Centre-Val de Loire, à travers son dispositif « À Vos ID », accompagne les initiatives locales favorisant l'innovation, la coopération entre acteurs et le développement territorial.

Dans ce cadre, le projet intitulé **« InfoTruck41 »**, porté par **Info Jeunes 41** fait l'objet d'une demande de soutien auprès de la Région Centre-Val de Loire.

Ce projet a pour objectif de permettre une itinérance des points information jeunesse dans tout le département de Loir-et-Cher depuis un bus itinérant équipé. Ce système permettra d'aller vers les jeunes (cible 15-30 ans) en milieu rural, d'autant que la mobilité est un frein à leur information. Un comité de pilotage composé des partenaires et EPCI permettra le pilotage du projet. La demande de

Accusé de réception en préfecture
041-254103203-20261021-2026_24-DE
Date de réception préfecture : 16/11/2026

subvention au titre du dispositif AVosId porte sur l'acquisition et l'équipement du bus itinérant, le recrutement d'une personne, les frais divers de communication, d'assurance, de déplacement pour un montant total de 148 500€, pour une expérimentation de 2 ans Ce coût porte sur une opération à l'échelle du Loir-et-Cher avec une sollicitation de subvention au titre de AVosId de 52 000€ à répartir sur les 4 Pays du 41.

Madame la Présidente présente aux membres du Comité syndical les grandes orientations de cette initiative ainsi que son intérêt pour le territoire du Pays Vendômois.

Au regard des éléments présentés dans le dossier de candidature et à la présentation du projet faite par la directrice d'Info Jeunes 41 en séance du Bureau du 6 octobre 2026, il est proposé au Comité syndical de se prononcer sur ce projet afin de transmettre l'avis du territoire à la Région Centre-Val de Loire.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du comité syndical du Pays Vendômois n° 2026-16 en date du 30 juin 2026 portant délégation du Conseil au Bureau du Syndicat Mixte du Pays Vendômois pour examiner et approuver les dossiers s'inscrivant dans le cadre du CRST du Pays Vendômois

Vu le dispositif régional « À Vos ID », mis en place par la Région Centre-Val de Loire afin de soutenir les initiatives innovantes et collaboratives contribuant au développement des territoires ;

Vu le dossier de candidature « InfoTruck41 » présenté dans le cadre de ce dispositif ;

Considérant que le dispositif « À Vos ID » vise à accompagner l'émergence, la structuration et l'expérimentation de projets répondant aux enjeux de développement des territoires ;

Considérant que la Région Centre-Val de Loire sollicite l'avis du territoire concerné afin d'apprécier la pertinence des initiatives présentées et leur contribution aux dynamiques locales ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- **RECONNAÎT** l'intérêt de cette initiative pour le territoire du Pays Vendômois, au regard des objectifs et actions présentés dans le dossier de candidature ;

- **ÉMET UN AVIS** favorable avec réserves au projet « InfoTruck41 », présenté dans le cadre du dispositif régional « À Vos ID » ; les réserves portent sur :
  - Le plan de financement qui, d'une part, ne distingue pas la demande d'investissement de celle de fonctionnement qui font l'objet de règles différentes ; d'autre part sur la clé de répartition entre les 4 Pays du Loir-et-Cher qui n'est pas précisée ;
  - Le besoin de clarifier l'organisation des parcours de l'Info Truck sur le territoire notamment sur la communauté de communes du Perche et Haut-Vendômois et la communauté de communes des Collines du Perche qui font l'objet d'un isolement des jeunes de part le caractère diffus des communes.

Acte certifié exécutoire par l'autorité compétente
041-254103203-20261021-2026_24-DE
Date de réception préfecture : 16/11/2026

- **AUTORISE** Madame la Présidente à transmettre le présent avis à la Région Centre-Val de Loire et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en Séance,
Les jour, mois et an ci-dessus,
La Présidente,

Magali ROYER-MARTY

Adressé au contrôle de légalité le : 16/11/2026
Publié le : 16/11/2026

La Présidente
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Accusé de réception en préfecture
041-254103203-20261021-2026_24-DE
Date de réception préfecture : 16/11/2026

Accusé de réception en préfecture
041-254103203-20261021-2026_24-DE
Date de réception préfecture : 16/11/2026